

## AVIS PUBLIC

### AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 350-141 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 350 EN CE QUI A TRAIT À DIVERSES DISPOSITIONS

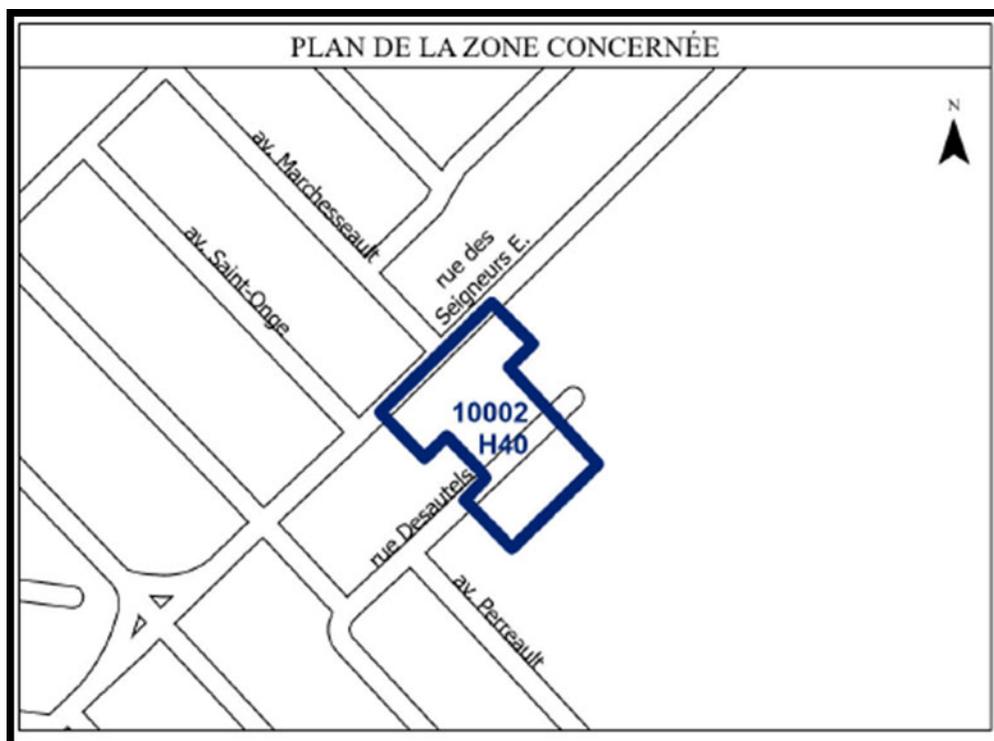
(Districts Cascades, Sainte-Rosalie et sur l'ensemble du territoire de la Ville)

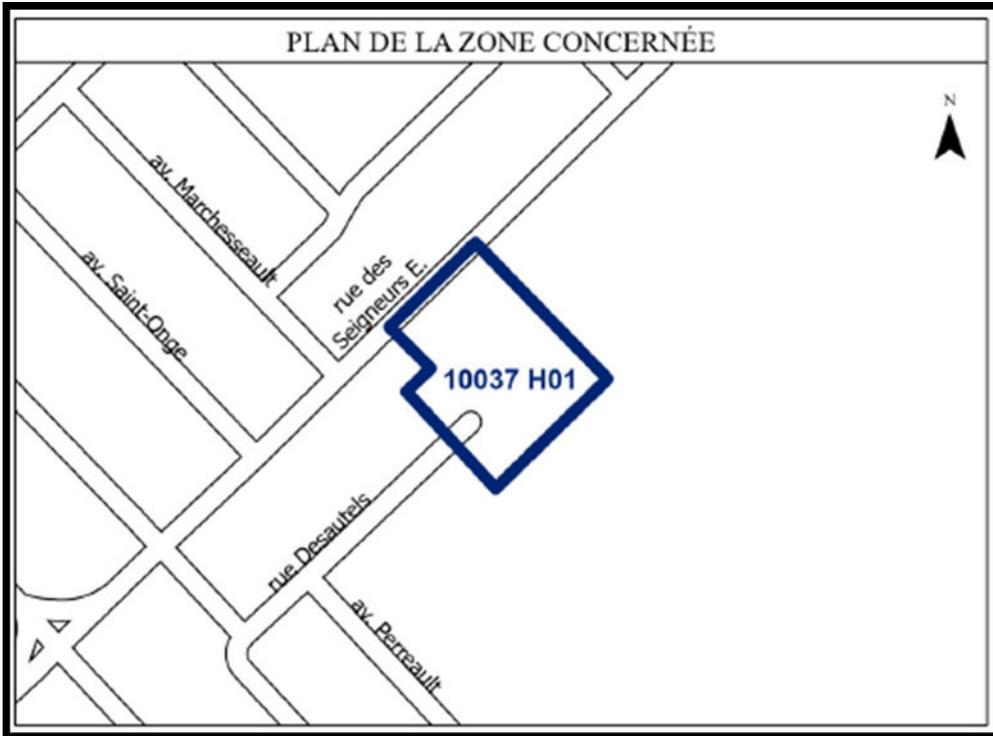
Le soussigné donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption du premier projet de règlement numéro 350-141 par la résolution numéro 25-88, en date du 17 février 2025, tiendra une assemblée publique de consultation le **3 mars 2025**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Le règlement projeté vise à modifier le *Règlement d'urbanisme numéro 350* afin :

- de modifier l'article 16.5.6 concernant les garages saisonniers afin de permettre d'installer, en certaines circonstances, un garage saisonnier double;
- d'augmenter le nombre d'étages autorisés et d'abroger la norme de hauteur maximale pour les zones résidentielles 10002-H-40 et 10037-H-01;
- d'autoriser pour la zone commerciale 6022-C-08, l'ajout de l'usage «Maison de chambre et pension» du groupe d'usage «Commerce V» (Commerce de détail non structurant);

Les zones concernées 10002-H-40, 10037-H-01 et 6022-C-08 sont illustrées sur les croquis ci-dessous :





Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse suivante : <https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ce premier projet de règlement peut communiquer avec la Division planification du Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450-778-8300, poste 8321.

Toute question relativement au processus découlant du présent avis ou toute demande pour obtenir une copie du premier projet de règlement peut être adressée en communiquant avec le greffe de l'hôtel de ville au 450-778-8300, poste 8317. Le premier projet de règlement est également disponible sur le site Internet de la Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 18 février 2025.

Le greffier par intérim de la Ville,

Me André Cordeau